

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20161108-2016-11-06-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2016  
Date de réception préfecture : 14/11/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

### Bureau syndical 8 novembre 2016 – Parthenay

Identifiant  
B6/2016-11-06

L'An Deux Mille Seize le mardi huit novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	4 novembre 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	4
Présents :	5	Votants :	5

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	....
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal	BIRONNEAU Pascal
Secrétaire :	...	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	....	CORNUAULT Véronique
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine	CUBAUD Olivier

## Adhésion à l'association régionale des PLIE de la Région Nouvelle Aquitaine

Il existait sur la région Aquitaine une association qui réunissait tous les PLIE de la Région et qui servait d'interlocuteur unique pour les services de la région.

Cette association doit évoluer pour intégrer les PLIE des deux autres régions ; (6 pour l'ancienne région Poitou-Charentes et 2 pour l'ancienne région Limousin)

Une réunion a été organisée début octobre afin de faire le point sur la position de la Région suite à son élargissement. Delphine Souche (PLIE de La Rochelle) y a participé pour représenter les PLIE de Poitou-Charentes. Lors de cette réunion, il a été fait un retour des réunions réalisées avec Alain Rousset et Eric Labadie, Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (DFPE) :

Il a été convenu le rattachement des PLIE à la Direction de la Formation Professionnelle et de l'emploi.

E. Labadie a demandé le transfert de la ligne de financement du fonctionnement (animation) des PLIE sur son budget (ligne préexistante de 350 000 € pour les PLIE d'Aquitaine et demande complémentaire de 250 000 € pour honorer tous les PLIE de la Nouvelle Aquitaine). Cela constituerait une enveloppe de 600 000 € dont l'intervention était jusqu'alors calculée avec un Système de péréquation : une part fixe (environ 14 000 € par PLIE) + une part variable calculée sur les publics accompagnés par les PLIE, maximum 30 000 €.

Cette proposition sera étudiée par la Commission Permanente d'avril 2017. Les PLIE pourront donc envoyer leurs demandes de subvention en mai 2017.

Cela ne modifie pas l'équilibre financier global du PLIE, mais permet d'avoir une marge de manœuvre plus importante avec la subvention globale FSE du Département.

Par ailleurs, la réunion a servi à préparer l'Assemblée générale de l'URPA qui est fixée le 18 novembre à Bègles.

- Le scénario retenu est une cotisation à zéro en 2016 pour les nouveaux.
- Pour 2017, il est proposé une cotisation au prorata de la taille et de l'enveloppe de FSE mobilisée par le PLIE. La cotisation 2017 serait de 400 € pour Gâtine (900 € pour La Rochelle, 500 € pour Rochefort, 800 € pour Poitiers, 500 € pour Angoulême, et 400 € Niort)

**Les membres du Bureau syndical acceptent que le Pays de Gâtine adhère pour l'année 2017 à l'association régionale des PLIE et autorisent le Président à régler l'adhésion correspondante d'un montant de 400 €, inscrit dans le budget global du PLIE.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD